

Lachenaud - Les Libellules :

Fréjus L'établissement de santé associatif et l'accueil de jour fusionnent pour une prise en

L'établissement de santé à vocation gériatrique Jean-Lachenaud et l'accueil de jour pour malades Alzheimer «Les Libellules» fusionnent. Ces deux associations unissent leurs forces pour proposer aux personnes âgées ou dépendantes une prise en charge complète et coordonnée, du tout début de la maladie neurodégénérative jusqu'à la fin. Apporter la bonne réponse au bon patient, au bon moment. Tel est l'objectif du projet médico-social d'envergure qui est en train d'aboutir au bout de deux ans d'efforts. «Nous avons mené un énorme travail pour former de nos deux associations, une seule. Notre volonté est de faciliter le parcours de soins du patient et de l'aidant», souligne le directeur de Lachenaud, Samuel Tailhades.

10 places et 28 lits supplémentaires en 2019

D'un côté, l'accueil de jour de dix-neuf places «Les Libellules», dirigé par Eric Lecaille, reçoit soixante personnes dans la semaine, dans les locaux situés sur le terrain de Lachenaud (voir ci-dessous).

De l'autre côté, l'établissement fréjusien Jean-Lachenaud, composé d'un centre de soins de suite et de réadaptation à vocation gériatrique de 80 lits et d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), habilité à l'aide sociale, de 40 chambres individuelles.



L'établissement de santé Lachenaud favorise les rencontres intergénérationnelles entre les enfants, les patients et les résidents.

(Photos Frank Tetaz)

Deux associations qui ne cessent de se développer. «Les Libellules» ont obtenu l'autorisation de l'agence régionale de santé (ARS) pour la construction d'une antenne à Saint-Raphaël pour créer dix places dans l'Est-Var (trente personnes différentes dans la semaine).

L'ARS a également autorisé le centre Lachenaud à ouvrir 28 lits supplémentaires sur le territoire, dé-

diés aux maladies neurodégénératives. L'édification d'un bâtiment pour deux unités, renforcée et protégée, avec soins et activités thérapeutiques, jardin et espace snoezelen pour l'approche multisensorielle, est cofinancée par l'association Jean-Lachenaud qui gère l'établissement et la caisse nationale militaire de sécurité sociale, propriétaire.

Depuis que Lachenaud a mis à

disposition une parcelle de son terrain à l'accueil de jour (abrité à l'entrée du parc de huit hectares), les deux associations mettent tout en œuvre pour s'allier. «Le rapprochement avec Les Libellules a du sens. Cet accueil de jour accompagne les patients dans leur maintien à domicile le plus longtemps possible. Et quand ce n'est plus possible et qu'il faut envisager l'hébergement complet, les

patients peuvent intégrer l'EHPAD. Puis, l'unité protégée puis renforcée et si besoin le centre de soins. L'idée, c'est que nos projets concordent pour une prise en charge adaptée à chaque étape de cette maladie qui évolue», confie le directeur.

Une offre cohérente et graduée

Samuel Tailhades et Eric Lecaille veulent proposer une solution pratique aux aidants qui sont déjà choqués et ne savent comment faire face à l'annonce de cette maladie de leur proche. La clé d'un plateau technique inédit dans l'offre de soins gériatrique.

«Avec cette fusion, on pérennise l'activité sans changer la qualité des soins apportée par les deux associations. On pourra plus facilement répondre aux appels à projet, ajoute le spécialiste. Soutenue par nos présidents Jean-Louis Diméglio pour Lachenaud et Évelyne Nicolle pour Les Libellules, cette opération nous permet de structurer nos services, de regrouper nos forces pour une réponse commune et une offre cohérente et graduée, de sécuriser le fonctionnement car les petites associations sont fragiles avec les subventions à obtenir».

Au premier janvier 2019, la vingtaine d'employés des Libellules deviendra salariée de Lachenaud dans une seule entité juridique.

JOCELYNE JORIS
jjoris@nicematin.fr

Toute la filière Alzheimer sur un même site

L'association Jean-Lachenaud est née en 1974 afin de contribuer au développement des actions en matière sanitaire et sociale en faveur des militaires, anciens militaires, personnels civils de la défense et leurs familles. Aujourd'hui, elle assure, dans le cadre d'une délégation de service public, la gestion de trois établissements appartenant à la caisse nationale militaire de sécurité sociale (à Fréjus, à Ploemeur, à Saclay) qui accueillent toute la population dans un accompagnement de qualité et des soins adaptés.

L'établissement situé à Fréjus a fêté ses quarante ans d'existence. Son centre de soins de suite et de réadaptation à vocation gériatrique a été entièrement rénové (80 lits dont 6 lits identifiés soins palliatifs). Avec 900 admissions par an, il comptabilise 35 000 journées d'hospitalisation. L'établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de quarante chambres individuelles est



Les directeurs Eric Lecaille (à gauche) et Samuel Tailhades devant l'entrée du parc de l'établissement Jean-Lachenaud.

en cours de réhabilitation pour une livraison fin 2019. C'est également en 2019 que les deux unités de soins pour les maladies neurodégénératives vont être ouvertes. Il s'agira donc de 28 lits supplémentaires pour le territoire afin de résorber les listes d'attente. Un bâtiment vient de sortir de terre (160 m de long en extension de l'EHPAD), composé de deux ailes contemporaines, une pour l'unité protégée de 14 chambres et une autre du même nombre pour l'unité renforcée dédiée aux personnes plus agitées, confuses, en phase aiguë de la maladie.

«La labellisation unité renforcée accordée par l'ARS consiste en une dotation complémentaire qui nous permet de salarier, à l'année, davantage de personnel médical et paramédical. C'est une vraie reconnaissance de notre spécialisation», explique Samuel Tailhades. La filière Alzheimer est donc sur un même site avec l'accueil de jour Les Libellules. Cette association, créée en 2002, soutient les

patients Alzheimer et leurs familles (19 places pour 60 personnes) à Fréjus et va ouvrir dix places supplémentaires sur un terrain mis à disposition par la municipalité raphaëloise. Ce qui doit aussi diminuer les listes d'attente. Le directeur, Eric Lecaille, fait édifier un bâtiment de 350 m² entouré d'un jardin, boulevard du Cerceron. L'antenne raphaëloise complétera l'offre fréjusienne avec sa plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants, la maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer. Le bâtiment sera composé de salles pour les activités thérapeutiques, pour les groupes de parole... et pour organiser les formations. Le but des Libellules et de favoriser le maintien à domicile avant l'entrée en EHPAD. Plus de 3 300 personnes seraient touchées par la maladie d'Alzheimer sur l'agglomération.

► Maison de Santé Jean-Lachenaud, 374, avenue Jean-Lachenaud, à Fréjus. Tél. Lachenaud: 04.94.17.68.00. Tél. Libellules: 04.94.51.22.94

association de bienfaiteurs

charge coordonnée des maladies neurodégénératives avec des places supplémentaires à la clé

Des dentistes qui se déplacent et un cabinet dentaire adapté

La grande nouveauté, c'est d'avoir réussi à créer un véritable cabinet dentaire adapté aux fauteuils roulants, une salle plombée et très bien équipée, qui vient d'ouvrir il y a quelques semaines.

«Les personnes âgées, surtout dépendantes, peu ou pas autonomes, ne parviennent plus à soigner leurs dents. Problème d'accessibilité, de handicap, de démence... Le besoin en soins dentaires augmente avec l'âge mais paradoxalement, c'est avec l'âge qu'on a moins l'accès aux soins dentaires», explique avec conviction Samuel Tailhades. «On a beaucoup travaillé à mettre en œuvre ce cabinet.

C'est grâce au financement du parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA) que nous avons pu acheter tout ce matériel, radiographie panoramique, équipement spécialisé pour l'acces-



Une nouveauté qui satisfait les personnes âgées dépendantes: deux dentistes se déplacent. Ils ont aussi un cabinet adapté. (Photos Philippe Arnassan)

sibilité d'un fauteuil roulant... Deux dentistes libéraux ont accepté ce cabinet à temps complet, du lundi au samedi, de 9 à 19 heures. Ce n'est pas évident car les patients âgés ou déments demandent beaucoup plus de temps. Ils soignent les patients et font les radios mais ils se déplacent aussi. C'est inédit. Une offre de soins disponible pour les 1000 lits du territoire. Les dentistes vont dans les dix EHPAD avec lesquels nous avons signé une convention pour prendre

en charge les personnes dépendantes». Pour cela, ils disposent d'une unité mobile de soins dentaire avec un compresseur pour faire fonctionner la roulette, l'aspiration. Ils réalisent 90 % des soins nécessaires au chevet des malades et 120 actes ont été réalisés. «Les patients sont vraiment contents et les dentistes sont ravis d'apporter ainsi leur aide».

«On a aussi travaillé sur la formation, avec les dentistes. On a monté un programme de formation pour les professionnels de santé, aides-soignants et infirmiers qui travaillent dans les EHPAD. Les dentistes ont été

formés traiter les patients atteints de troubles du comportement par les spécialistes des libellules, qui est aussi un organisme formateur». Résolument porteuse d'espoir, cette offre de soins est désormais accessible pour l'ensemble des résidents des établissements du territoire.

Une autre concrétisation du PAERPA, c'est la création de l'unité cognitivo-comportementale du centre gérontologique, projet porté par le centre hospitalier intercommunal et particulièrement le docteur Sophie Cornée-Bertaud, spécialiste en gériatrie, une grande avancée et va bientôt ouvrir.

Une infirmière de nuit grâce au PAERPA

Le parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA) a également permis au directeur de Lachenaud de mettre sur pied une autre innovation: la permanence d'une infirmière de nuit. «Il n'y a pas d'infirmière la nuit dans un EHPAD. En élaborant le dossier PAERPA, avec le centre hospitalier intercommunal, nous avons sollicité des crédits pour payer l'astreinte d'une infirmière qui assure les nuits de quatre établissements: Lachenaud (associatif), Les Eaux Vives (municipal) à Fréjus, Henri Dunant (municipal) à Puget-sur-Argens et Saint-Jacques de l'hôpital intercommunal. C'est un projet pilote».

Pour Samuel Tailhades: «L'objectif est d'éviter une hospitalisation et surtout un départ aux urgences pour y passer la nuit, ce qui est traumatisant. Par exemple, un patient a une crise d'angoisse ou respire mal, en pleine nuit. L'aide soignant appelait les secours pour l'emmener aux urgences de l'hôpital. Aujourd'hui, il appelle l'infirmière qui prend en charge le patient, l'évalue, le stabilise ou si besoin appelle le SAMU. Nous avons déjà évité de nombreuses hospitalisations aux urgences la nuit grâce à ce dispositif».

Le directeur implante au sein de Lachenaud un centre paramédical. Une orthophoniste, qui s'occupe déjà des patients de l'établissement en tant que salarié à temps partiel, a installé son cabinet libéral dans une des salles du bâtiment neuf. Un ostéopathe libéral a également posé son cabinet à temps plein. Une esthéticienne, un podologue et une coiffeuse complète l'offre.



L'unité mobile de soins dentaires.

KIDS-MATIN
SOUS LE SAPIN
CADEAU INTELLIGENT
POUR ENFANTS GÂTÉS

1 AN
D'ABONNEMENT
+ DES BONUS
DANS LA BOUTIQUE KIDS-MATIN
30€

RENDEZ-VOUS
SUR KIDSMATIN.COM